



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur [www.lachapellethouarault.fr](http://www.lachapellethouarault.fr) et sur Facebook / La Chapelle-Thouarault



## Marché du mercredi : 8 ans à célébrer !

Notre marché du mercredi a 8 ans ! RDV mercredi 21 mai de 16h30 à 18h30 pour le célébrer, rencontrer les commerçants et les élus qui seront à votre écoute. Un panier garni à gagner par tirage au sort.

## CONSEIL MUNICIPAL

### ■ PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

- Présentation au conseil municipal du projet de l'association "Le Pas de Côté" pour rénover et potentiellement agrandir l'ancienne soue près de la future médiathèque.
- La commune de la Chapelle-Thouarault, autorise la signature de la convention dans le cadre du renouvellement pour 3 ans sa participation financière au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté) de Pacé, proportionnelle au nombre de ses élèves (137.85€ pour 2025), conformément à ses obligations légales de soutien au fonctionnement scolaire.
- Le conseil municipal approuve la mise en place d'une convention-type pour le prêt gratuit de matériels de sonorisation portable (enceinte, micro sans fil, télécommande, câble) aux associations communales et intercommunales, avec une caution de 300 € et d'une durée maximale de prêt de 5 jours.
- La commune renonce à un droit de puisage existant sur une parcelle voisine, sans intérêt actuel. La maire est mandatée pour finaliser l'échange et la renonciation notariée.
- Le conseil municipal autorise une convention avec Rennes-Métropole pour l'installation et la gestion d'aires de compostage partagé sur des espaces publics communaux. Rennes-Métropole fournira le matériel (bacs, signalétique, outils, bioeaux) pour le compostage des biodéchets par les habitants de logements collectifs sans espaces verts. La commune mettra à disposition quatre lieux dédiés à cet usage

## INFOS COMMUNALES

### ■ ARRIVÉE D'ISABELLE AU SERVICE ACCUEIL DE LA MAIRIE

L'équipe administrative se renouvelle et nous avons le plaisir d'accueillir **Isabelle ROULLEAUX** au sein de notre service d'accueil de la mairie.

Isabelle est votre nouveau contact privilégié pour toutes vos démarches administratives, renseignements et questions concernant la vie de notre commune. Souriante, à l'écoute et désireuse de vous accompagner au mieux, elle est là pour faciliter vos échanges avec les différents services municipaux.

N'hésitez pas à venir à sa rencontre lors de vos prochaines visites à la mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions au service de notre commune !



### ■ ACCOMPAGNEMENT AUX USAGES DU NUMÉRIQUE

Vous souhaitez installer et paramétrer des applications sur votre smartphone ? Vous avez des questions sur la gestion de vos mails, de vos photos et documents ? Vous souhaitez apprendre comment utiliser Internet en toute sécurité ? Vous souhaitez vous initier au traitement de texte ?

De manière générale, vous souhaitez développer votre usage du numérique et utiliser efficacement vos outils informatiques ?

Marjolaine, votre conseillère numérique, est là pour vous aider !

Séances gratuites. Uniquement sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.

Prochaines dates 2025 :

- MAI : MERCREDI 14
- JUIN : VENDREDI 27

## ■ LE RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français (filles et garçons) doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant son anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement (nécessaire pour l'inscription aux examens soumis à l'autorité publique : permis de conduire, baccalauréat...), d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

Comment se faire recenser ?

- En ligne, sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et à la mairie.

Le jeune doit se munir de sa pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et du livret de famille.

## ■ CAMPAGNE FRELON ASIATIQUE 2025 : PROTÉGEONS NOS ABEILLES ET NOTRE ENVIRONNEMENT !

Le frelon asiatique représente une menace sérieuse pour nos abeilles, un maillon essentiel de notre agriculture et de notre biodiversité locale. Sa présence peut avoir des conséquences importantes sur la production de miel, la sécurité des personnes et l'équilibre de notre écosystème.

Si vous apercevez un nid de frelons asiatiques, que ce soit sur un espace public ou une propriété privée à La Chapelle-Thouarault, il est crucial de le signaler rapidement à votre Mairie.

La démarche est simple : contactez d'abord la Mairie de La Chapelle-Thouarault. Un agent municipal se rendra sur place pour confirmer l'identification du nid.

Bonne nouvelle : s'il s'agit bien de frelons asiatiques, la commune de La Chapelle-Thouarault prendra en charge l'intégralité des coûts liés à la destruction de ces nids. Votre signalement est donc essentiel pour une action rapide et efficace, sans frais pour vous.

## INTERCOMMUNALITÉ ET METROPOLE

### ■ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un important programme de rénovation et de modernisation des installations est actuellement déployé par la pose de lanternes LED et les travaux déjà en cours dans la métropole se poursuivent.

La priorité consiste à remplacer les matériels les plus vétustes et supprimer les équipements obsolètes, lanternes et mâts, en particulier ceux qui ne respectent pas les normes en matière de pollution lumineuse.

Les travaux de remplacement des lanternes de la métropole par des sources Led, plus durables et plus économes, sont en cours. Rennes Métropole bénéficie du soutien de l'Etat, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), la banque des Territoires et le Syndicat Départemental d'Energie 35.

Plus spécialement sur notre commune, l'entreprise ERS FAYAT interviendra entre le 26 mai et le 20 juin 2025 sur la rue des Rochers.

### ■ PERMANENCES DES FINANCES PUBLIQUES EN ILLE-ET-VILAINE.

Afin de faciliter vos démarches et répondre à vos questions, les agents de la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP) vous accueillent lors de permanences sans rendez-vous organisées dans différentes communes d'Ille-et-Vilaine du 23 avril au 26 mai 2025.

Que vous ayez des interrogations concernant vos impôts, votre situation fiscale, le paiement de vos factures publiques ou toute autre démarche relevant des Finances Publiques, ces permanences sont l'occasion privilégiée d'obtenir des informations claires et personnalisées auprès de professionnels.

Secteur de Montfort-sur-Meu :

- France Services de Saint-Méen-le-Grand : 29 avril et 13 mai (matin)
- France Services de Plélan-le-Grand : 15 et 22 mai (après-midi)
- France Services de Romillé : 15 et 22 mai (matin)
- Mairie de Montauban-de-Bretagne : 30 avril (matin).

Découvrez le calendrier complet

des permanences sur le site de la commune : Accueil Me/Démarches/Formalités administratives (à la une).

### ■ LA MAISON DU VÉLO

La Maison du Vélo sera sur votre commune le **17 mai 2025 de 9h-13h** en collaboration avec La Petite Rennes et Roazhon Mobility.

### ■ LE DÉPARTEMENT RECRUTE DES FAMILLES D'ACCUEIL

Être famille d'accueil, c'est accueillir à son domicile un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 21 ans confiés à l'aide sociale à l'enfance, les accompagner au quotidien, les aider à se construire en favorisant leur intégration dans un cadre familial. Intégrés au sein d'une équipe pluridisciplinaire, les assistants familiaux sont agréés, formés et rémunérés par le Département.

Les prochaines réunions d'information à Thorigné-Fouillard auront lieu de 18h à 20h :

- Mardi 17 juin 2025
- Mardi 16 septembre 2025
- Mardi 18 novembre 2025

Inscription obligatoire et infos pratiques au 02 99 02 49 27 ou 02 99 02 44 23. Retrouvez sur <http://ille-et-vilaine.fr> toutes les informations utiles.

### ■ MISE EN LIGNE DU NOUVEAU SITE INTERNET DU CENTRE AQUATIQUE AQUA OUEST

Le nouveau site Internet dédié à l'équipement intercommunal AQUA OUEST dont l'ouverture est prévue cet été à Pacé, est mis en service. Désormais accessible à l'adresse électronique : <https://aquaouest.fr/>, cette plateforme numérique constitue un outil essentiel d'information et de communication à destination des futurs usagers, des partenaires et du grand public.

## COHÉSION & VIE SOCIALE

### ■ ALCOOL ASSISTANCE

La prochaine permanence "Alcool Assistance" aura lieu le :

Lundi 19 mai 2025 de 18h00 à 19h30.

Lieu : salle du Haut-Village.

## VIE SCOLAIRE

### ■ INSCRIPTION À L'ÉCOLE PUBLIQUE ROGER BEAULIEU

N'hésitez pas à joindre la directrice par mail ou téléphone quand vous le souhaitez : 02 99 07 63 02 ou [ecole.0352390h@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0352390h@ac-rennes.fr)

Pour découvrir l'école vous pourrez convenir d'un rendez-vous avec la directrice en mai ou juin pour inscrire votre enfant (ou vos enfants).

Lors de ce rendez-vous d'inscription, merci de vous munir du carnet de vaccination et du livret de famille.

NB : information valable pour les parents qui voudraient inscrire leurs enfants en maternelle.

## VIE CULTURELLE

### ■ EXPO PHOTO

"École d'aujourd'hui, école d'autrefois" proposée par la classe de CM1/CM2.

Du 1er au 15 mai, salle du Conseil.

"Clichés du ciel" une exposition proposée par la Société d'Astronomie de Rennes. Pour découvrir la beauté majestueuse de l'univers lointain.

Du 17 mai au 27 juin, salle du Conseil



### ■ PROJECTION DU FILM "LA NOUVELLE AVENTURE MOBILE"

Venez découvrir en avant-première le film "La nouvelle aventure mobile" (56 minutes), en lien avec l'arrivée prochaine des VÉLIs (Véhicules LÉgers Intermédiaires) sur notre territoire ! Ces nouveaux modes de déplacement doux seront bientôt visibles dans notre commune et aux alentours.

Rendez-vous : **jeudi 16 mai à 20h à la Salle des Rochers**

A l'issue de la projection, le groupe de travail Développement Durable vous présentera les VÉLIS (Véhicules LÉgers Intermédiaires) que vous verrez

circuler dans notre commune et que vous pourrez tester dans les prochains mois si vous le souhaitez.

Vous souhaitez tester les VÉLIs ? Inscrivez-vous ici : <https://forms.gle/vj3da6qAF3JJn4YP8>.

### ■ FÊTE DE LA MUSIQUE LE VENDREDI 20 JUIN

Musiciens, musiciennes... et bénévoles!!!

Pour cette édition 2025, toutes les techniques et tous les styles seront les bienvenus: acoustique, électrique, numérique, musique du monde, classique, contemporaine, etc.

- Si vous souhaitez faire partie de la programmation, transmettez-nous dès maintenant vos coordonnées, une courte présentation ainsi qu'un fichier audio ou un lien vers un exemple de votre musique.

- Si vous souhaitez donner un coup de main pour l'organisation de la soirée, n'hésitez pas à nous envoyer vos coordonnées!

Contact : [jjravel@gmail.com](mailto:jjravel@gmail.com)

### ■ BIBLIOTHÈQUE

Voici les horaires de la bibliothèque :

- Mercredi : 17h/18h30
- Vendredi : 17h/18h30
- Samedi : 10h/12h

Fermeture exceptionnelle les vendredi 30 et samedi 31 mai.

Merci de votre compréhension.

### ■ ÉCOLE DE MUSIQUE LA FLUME

- **Portes Ouvertes de l'École de Musique au Rheu** : Le samedi 24 mai, de 9h30 à 12h30, l'école de musique vous ouvre ses portes au Rheu. Venez découvrir les instruments et les cours proposés!

- **Balade Enchantée** : Un voyage musical entre Cintré et La Chapelle-Thouarault : **le dimanche 25 mai, à partir de 14h30**, les communes de Cintré et de La Chapelle-Thouarault, en collaboration avec l'école de musique de La Flume, vous invitent à une promenade champêtre unique. Au rythme des étapes musicales, vous cheminerez de l'église de Cintré jusqu'à la salle des Rochers à La Chapelle-Thouarault. L'Ensemble de Musiques Populaires lancera les festivités à Cintré, suivies d'une pause musicale à la ferme du Pas de Côté avec les Musiques Actuelles Amplifiées. L'arrivée à La Chapelle-Thouarault sera

célébrée par un Bal/Fest-deiz animé par l'ensemble de harpes, l'Ensemble de Musiques Traditionnelles et l'Orchestre à Cordes, accompagné par la classe d'accordéon diatonique.

- **Conte Musical "La maison du vieux Léon"** : Le samedi 24 mai à 17h, à la salle des Rochers de La Chapelle-Thouarault, les chœurs d'enfants et la classe de harpe de l'école de musique de la Flume vous présenteront ce charmant conte musical de Julien Joubert.

## VIE ASSOCIATIVE

### ■ NE LES JETEZ PAS, VENEZ RÉPARER ET APPRENDRE À RÉPARER VOS OBJETS

Petit électroménager, électroportatif, jeu-jouet, hifi, numérique, vélo, couture, etc. Mais pas de gros électroménagers.

Salle du Haut-Village :

Le 1er samedi du mois de 10h à 12h.

Rejoignez les bénévoles, même de façon occasionnelle, toujours dans la convivialité!

Contacts : 07 49 29 99 47 - [repair.cafe.lct35@gmail.com](mailto:repair.cafe.lct35@gmail.com).

Initiative portée par ASSPICC.

### ■ TENNIS DE TABLE LA RAQUETTE D'O.R.

Entraînement mardi à la chapelle 16h à 19h libre

Entraînement dirigé le mercredi à L'Hermitage :

Jeune débutant : 17h à 18h30

Adulte 18h30 à 20h

Entraînement libre le vendredi à l'Hermitage 20h15.

Voir plus de détails sur le site : <https://raquettedor.kalisport.com/>

Recherche de sponsors . Contact: Michel DUVAL : 06 72 75 74 29

### ■ CCB

Une activité sportive pour les tout-petits!

La nouvelle section mini-loup est destinée aux enfants de 3 à 5 ans qui souhaitent découvrir le basketball et pratiquer une activité physique tout en s'amusant. La pratique d'une activité physique dès le plus jeune âge participe au bon développement de la motricité de l'enfant.

Les séances ont lieu tous les samedis à la salle des sports de Cintré de 9H45 à 10H30.

Plusieurs évènements seront organisés d'ici juin : opération bois, déplacement à Landerneau pour voir jouer notre marraine en Ligue 1 Féminine, tournoi de fin de saison...

Pour tout renseignement, contactez le club : e.chapellecintrebasket@gmail.com.

## ■ LE PAS DE CÔTÉ

**Le samedi 24 mai**, Le Pas de Côté vous convie à une conférence gesticulée!

Késako ? Il s'agit d'une façon d'aborder un thème en associant des connaissances théoriques "savoirs froids" et des vécus personnels, des histoires de vie "savoirs chauds". Pour cette occasion, Marie, comédienne de théâtre, prendra la parole sur les droits d'auteur, un sujet qui concerne les artistes mais également chacun de nous en tant que spectateurs de films, lecteurs de livres, etc.

Le rendez-vous est fixé à **19h** pour la conférence, et la soirée se poursuivra avec de quoi boire, manger et un peu de musique ! Vous nous retrouverez au **26 de La Pannais, au bout du chemin piéton menant à Cintré.**

## BON À SAVOIR

### ■ DÉFIBRILLATEURS (DAE)

Pour rappel, la commune dispose de défibrillateurs (DAE) sur chacun des bâtiments municipaux (salle des Rochers, école, mairie...). Ces appareils sont des dispositifs médicaux qui aident à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Son utilisation est facile : grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage

cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. Sortez-le de son support, mettez-le en route par le bouton rouge ou vert selon les modèles. Suivez les consignes.

Dès que possible, appelez le 15. Vous serez aidé pour la suite de la conduite à tenir.

## ETAT CIVIL

HIREL Daenerys  
04/04/2025

BUISSON ODYE Élio  
06/04/2025

THUAUD LE GOC Louise  
16/04/2025.

## PRATIQUE

### ■ OBJETS PERDUS

*Certains objets perdus sont déposés en mairie. N'hésitez pas à venir les réclamer.*

### ■ HORAIRES MAIRIE

- Lundi : 14h - 18h
- Mardi : 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h
- Jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h.

## ■ PERMANENCES ÉLUS

**Régine Armand**, maire. Le lundi 17h-18h.

**Myriem Tréhin**, 1ère adjointe aux finances, affaires scolaires et périscolaires, jeunesse et communication. Sur rendez-vous.

**Patrick Morre**, 2ème adjoint au cadre de vie, aux relations avec les associations, aux questions agricoles et à la voirie. Sur rendez-vous.

**Christiane Bouquet**, 3ème adjointe à la culture et aux affaires sociales. Le lundi 17h-18h et sur rendez-vous.

**Jean Magand**, 4ème adjoint à l'urbanisme, projets d'aménagement, développement durable, patrimoine bâti communal et projets d'équipements. Sur rendez-vous.

## ■ NUMÉROS D'URGENCE

**Gendarmerie : 17**

**Pompiers : 18**

**Samu : 15**

**Centre anti-poison : 02 99 59 22 22**

**Voirie : metropole.rennes.fr/signalementvoirie.**

**Dépannage Enedis : 09 726 750 35**



**Directrice de la publication :**  
Régine Armand

**Mise en page & impression :**  
Service communication

**Prochain Chap'actu (juin) :**  
**merci d'envoyer vos articles**  
**avant le 23 mai 2025.**